tard, nous mîmes nos canots à bord, et nous gouvernâmes à l'ouest pendant la nuit.

Le 28, à sept heures du matin, nous mouillâmes sur le banc que les canots avaient découvert; nous y eûmes vingt-quatre brasses d'eau. Cette partie de l'île gît nord et sud, et son étendue est de quatre milles à peu près.

Aussitôt que nous fûmes à l'ancre, j'envoyai les canots à terre pour chercher une place propre à faire de l'eau et du bois; mais comme j'observai que la côte était remplie de rochers et que des lames brisaient avec violence le long du rivage, j'ordonnai à tous ceux qui étaient dans les canots de prendre des corsets de liége, dont nous nous étions pourvus à notre départ, pour s'en servir en pareilles occasions. A l'aide de ces corsets, qui non-seulement donnent de l'aisance au nageur, mais l'empêchent encore de se briser contre les rochers, la descente se fit avec facilité, et nous nous procurâmes une bonne provision d'eau et de bois.

Il y avait néanmoins une autre espèce de danger contre lequel les corsets de liége ne pouvaient nous défendre : c'étaient des poissons d'une énorme grosseur connus sous le nom de *goulus de mer*, très communs sur cette côte. Nos gens échappèrent heureusement à ces poissons dangereux; mais ils furent plusieurs fois sur le point d'en être dévorés. Un de ces goulus, qui avait plus de vingt pieds de